

Dépôt :

Franz Fayot (LSAP)

Luxembourg, le 9 juillet 2026

Interpellat° - Stratégie  
d'attraction de talents

1

## Motion

La Chambre des Député-e-s,

### **Considérant**

- les conclusions du rapport LuxTalent du LISER, qui mettent en évidence que le Luxembourg parvient à attirer des talents internationaux, mais peine à les retenir durablement sur le marché du travail ;
- que le rapport LuxTalent démontre que les secteurs à forte utilité sociale (santé, enseignement, secteur social, fonction publique) ainsi que les emplois assortis de contrats stables affichent des taux de rétention nettement supérieurs ;
- qu'une politique des talents efficace ne saurait se limiter à la gestion de pénuries de main-d'œuvre, mais doit également intégrer la valeur sociétale et environnementale des métiers et des compétences ;
- que d'autres pays ont d'ores et déjà développé des approches comparables, qu'il s'agisse du cadre de bien-être néo-zélandais, des listes de métiers prioritaires en Australie et au Canada, ou de l'approche systémique de SkillsFuture à Singapour ;
- que dès 2009, le think-tank britannique nef (*new economics foundation*) a, dans son rapport *A Bit Rich?*, appliqué les principes du Social Return on Investment (SROI) pour quantifier la valeur sociétale, environnementale et économique de plusieurs professions ;
- que le Luxembourg dispose déjà d'une expérience probante en matière de développement d'indicateurs composites allant au-delà des mesures économiques classiques : à la suite d'un mandat confié par le Gouvernement à l'Observatoire de la compétitivité, en collaboration avec le Conseil supérieur pour un développement durable (CSDD) et le Conseil économique et social (CES), et sur base des statistiques fournies par le STATEC, le CES et le CSDD ont publié le 22 novembre 2013 un avis commun définissant le PIBien-être (*Luxembourg Index of Well-being*), aujourd'hui opérationnalisé et publié annuellement par le STATEC ;

### **Invite le Gouvernement à**

- charger le Haut Comité pour l'attraction, la rétention et le développement de talents d'explorer, en concertation avec le STATEC, l'ADEM et les partenaires sociaux, le développement d'un indicateur permettant d'évaluer la valeur sociétale et environnementale des métiers et des

compétences, en complément — et non en remplacement — des indicateurs classiques de pénurie sur le marché du travail ;

- examiner, dans le cadre de ces travaux, les différentes méthodologies existantes, y compris des approches de quantification telles que le *Social Return on Investment (SROI)*, afin d'identifier les mieux adaptées à la réalité économique et sociale luxembourgeoise ;
- veiller à ce que ces travaux examinent notamment les critères suivants : le degré de pénurie du métier concerné, sa valeur sociétale (*Social Return on Investment*) ainsi que la qualité des conditions de travail qui y sont associées ;
- faire rapport à la Chambre des Députés sur les résultats de ces travaux dans un délai raisonnable, en vue d'orienter notamment la politique de bourses (CEDIES), l'orientation scolaire et professionnelle, l'offre de formation continue, ainsi que les procédures de reconnaissance des diplômes.

←  
Franz Foycht

  
Claire Delcourt

  
Georges Engel